

**UN PARTENARIAT ENTRE  
LE CENTRE DE FORMATION DE L'AFERTES  
ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CARVIN**

**DEMARCHE REALISEE DANS LE CADRE DE L'UNITE DE  
SPECIALISATION DES EDUCATEURS SPECIALISES  
« INSERTION EXCLUSION »**

**LA PLUS VALUE PRODUITE PAR LE DISPOSITIF M.O.I.S.E.**

**SOUS LA DIRECTION DE BELHAJ MEDHI, GOSSET FRANCIS ET LALANDE PATRICK.**

**AVEC LA PARTICIPATION DE :**

<b>JAMEL</b>	<b>BENAZIZA</b>
<b>SEVERINE LESCOUTRE</b>	
<b>ANNE SOPHIE BLAREL</b>	<b>AUDREY</b>
<b>ROBACHE</b>	
<b>ARNAUD BOUVILLE</b>	<b>MELANIE</b>
<b>SENECHAL</b>	
<b>JULIEN</b>	<b>CARBONEL</b>
<b>NICOLAS STEFANSKI</b>	
<b>AMELIE</b>	<b>GALLET</b>
<b>SANDRA TERRIER</b>	
<b>BENIDA</b>	<b>KONBO</b>
<b>AUDREY THIELS</b>	
<b>VALERIE LECLERCQ</b>	

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### I° PARTIE : APPROCHE GENERALE DE L'EMPLOI EN FRANCE

- 1.1) Quelques éléments de contextualisation de l'emploi.....
- 1.1.2) Au-delà des explications statistiques, le chômage un facteur pathogène pour les individus.
- 1.2) Eléments de repérage des effets des dispositifs d'insertion en direction des jeunes et des publics en difficulté.....
- 1.3) Spécificité du secteur de Carvin/Libercourt/Oignies.....

### 2° PARTIE : PRESENTATION DU DISPOSITIF M.O.I.S.E.

- 2.1) Le dispositif et ses particularités.....
- 2.2) Présentation synthétique des publics accueillis .....
- 2.3) La question de l'intérêt public de l'utilité sociale.....
- 2.4) Clarification des notions comme catégorie d'analyse du réel social.....
  - 2.4.1) L'utilité sociale.....

### 3° PARTIE : LE CONTENU DE LA COMMANDE

- 3.1) Intérêt de la démarche pédagogique.....
- 3.2) L'énoncé du problème.....
- 3.3) La méthodologie mise en œuvre.....

- 3.3.1) Les canevas d'entretiens.....
- 3.3.2) Les catégories d'analyse des discours.....

#### **4° PARTIE : ANALYSE DES ENTRETIENS**

- 4.1) Les effets de l'accompagnement à travers le discours du public.....
- 4.2) Les effets observés à travers le discours des O.I.S.P.....
- 4.3) Hypothèses de préconisations.....

**CONCLUSION.....**

**REFLEXION PERSONNELLE.....**

**BIBLIOGRAPHIE**

## INTRODUCTION

Le centre communal d'action sociale représente, en regard de ses missions d'action sociale globale sur le territoire, un excellent terrain d'investigation de mesure des effets de ses orientations sur les publics relevant traditionnellement des dispositifs de droit commun en matière d'insertion sociale et professionnelle.

Confronté à des demandes d'aide sociale de plus en plus importantes des publics éloignés des dispositifs, dans un contexte de chômage de masse et d'aggravation des inégalités sociales, l'inscription de ces publics "cibles" dans le dispositif M.O.I.S.E. permet d'interroger le degré de pertinence de ce type de réponse face à des situations sociales marquées par le courant du paternalisme industriel du 19<sup>e</sup> siècle.

L'idée étant de professionnaliser l'accompagnement des publics qui sont en rupture avec les structures de droit commun, dont notamment la mission locale pour permettre de qualifier les CCAS dans leurs capacités à intervenir dans le domaine de l'insertion.

L'objectif est aussi à travers la démarche d'expérimentation du dispositif sur une période de 3 ans (2006/2008) de pouvoir capitaliser à travers la recherche engagée dans le cadre du partenariat avec l'AFERTES des compétences dans l'analyse des freins socioprofessionnels des publics éloignés de l'emploi.

Pour valoriser la démarche nous sommes partis du principe que le dispositif M.O.I.S.E. générerait nécessairement de l'utilité face aux attentes du public mais que ce postulat ne suffisait pas à expliquer les réponses produites dans le cadre d'un accompagnement supposé dégager de la plus value sociale, par comparaison avec les réponses apportées dans le cadre des dispositifs de droit commun.

La question est alors de savoir, si l'accompagnement tel qu'il est mis en œuvre à travers les pratiques des Opérateurs d'Insertion Socioprofessionnelles permet un traitement différencié des problèmes rencontrés par les bénéficiaires, de comprendre la manière dont-il se construit dans le discours des publics et de confronter les représentations des publics aux discours forgés par les OISP concernant le regard qu'ils portent sur leur démarche d'accompagnement.

La professionnalisation des intervenants du projet d'insertion est une autre préoccupation du commanditaire dont le travail d'évaluation des pratiques

d'accompagnement doit permettre de dégager des pistes de construction de nouvelles compétences à travers notamment la définition d'un référentiel métier.

## 1<sup>er</sup> PARTIE : APPROCHE GENERALE DE L'EMPLOI EN FRANCE

### 1.1) Quelques éléments de contextualisation de l'emploi en France.

La fin des 30 glorieuses et les chocs pétroliers de 1973 et de 1979 marquent le début d'un processus de réduction de l'emploi industriel. Depuis, la question de l'emploi en France est de plus en plus préoccupante. De nombreux éléments l'attestent : On note une augmentation de la précarité de l'emploi. La Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (Dares) a indiqué, dans un article paru en avril 2005, que le nombre de contrats à durée déterminée, de contrats aidés ou le recours à l'intérim et à l'apprentissage a doublé en vingt ans. Ainsi, en 2002, 2.6 millions de salariés étaient concernés par ce type de contrats soit 11% des travailleurs contre 6% en 1982.

Récemment, l'adoption de nouvelles formes de contrats de travail (contrat nouvelle embauche ou contrat première embauche) accentue encore ce phénomène. De plus, selon les données du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, la précarité de l'emploi continue à s'amplifier puisque « Au 3<sup>e</sup> trimestre de 2006, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés dans les secteurs principalement non-marchands a progressé de nouveau, grâce notamment à l'accélération des entrées en contrat d'avenir.<sup>1</sup> »

Ces emplois précaires touchent prioritairement les jeunes. Beaucoup entrent dans la vie active par des missions intérimaires. Les emplois proposés ne requièrent que peu ou pas de qualification : opérateur de saisie, manutentionnaire, préparateur de commandes... La durée des contrats est souvent courte car répondant à une demande ponctuelle des entreprises.

Après étude, il apparaît que la durée moyenne des missions est de deux semaines.<sup>2</sup>

Selon l'Insee, en 2004, 21% de travailleurs de moins de 29 ans connaissent l'intérim, contre 7% des 30-49 ans.

L'intérim ne débouche que rarement sur un contrat plus intéressant. En effet, « Seuls 25% des jeunes ayant été intérimaires ont un contrat de travail classique (CDD, CDI) au bout de six mois de vie active, contre 62% pour ceux qui n'ont jamais eu recours à l'intérim.<sup>3</sup> »

---

<sup>1</sup> [www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/...](http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/)

<sup>2</sup> [www.Scienceshumaines.com / L- intérim, -un – nouveaumode-de-vie-\\_fr-14683.html](http://www.Scienceshumaines.com/L-int%C3%A9rim,-un-nouveaumode-de-vie-_fr-14683.html)

<sup>3</sup> [www.Scienceshumaines.com / L- intérim, -un – nouveaumode-de-vie-\\_fr-14683.html](http://www.Scienceshumaines.com/L-int%C3%A9rim,-un-nouveaumode-de-vie-_fr-14683.html)

Selon un article du journal *Le Monde* paru le 13 décembre 2006 et intitulé « Salaires : Les femmes et les jeunes pénalisés », les moins de 25 ans travailleraient 34.2 semaines par an et toucheraient 8.54 euros de l'heure alors que les personnes âgées de 45 ans et plus travailleraient 47 semaines par an avec un salaire horaire s'élevant à 13.55 euros. <sup>4</sup>

Même s'il semble avoir diminué, le taux de chômage reste important. Il atteignait les 9.6% à la fin de l'année 2005 et les 8.8% au cours du troisième trimestre de l'année 2006. <sup>5</sup>

Avec 20 300 demandeurs d'emplois en moins en décembre 2006, le taux de chômage en France était, au 30 janvier 2007, de 8.6%, soit aux dires du ministre, monsieur Dominique de Villepin, l'un des meilleurs résultats depuis 6 ans. Selon le ministère de l'emploi, il reste en France 2.092 millions de demandeurs d'emploi, résultat aussitôt démenti par les représentants des organisations syndicales des salariés pour qui ce nombre se rapprocherait davantage des 4 millions.

Même s'il apparaît que la France possède le plus fort taux d'activité féminine dans l'union européenne (47% de la population active en 1998<sup>6</sup>) ; sur le territoire, le chômage touche davantage les femmes : en 2005, 9% des hommes étaient au chômage contre 10.8% pour les femmes.

Le chômage touche également surtout les jeunes. Selon une enquête INSEE, 24.6% des femmes et 21.4% des hommes actifs de moins de 25 ans étaient concernés par le chômage contre 8.3% des 30/39 ans et 6.7% des 50 ans et plus. Le chômage concerne davantage les ouvriers. Selon l'Insee, en 2005, 12.5% des ouvriers étaient sans emploi, contre 10.3% des employés, 5.5% des professions intermédiaires et 4.9% des cadres et professions intellectuelles supérieures. <sup>7</sup>

De plus en plus de femmes ont une activité salariée : en 1960, 6.5 millions de femmes travaillaient contre 11.5 millions en 1999<sup>8</sup>. Cependant, même si elles participent largement à la vie économique du pays, en matière d'emploi, les femmes semblent moins bien loties que les hommes. En effet, outre le fait qu'elles soient plus touchées par le chômage, il apparaît également qu'à travail, âge, expérience et diplôme équivalents, elles gagnent moins que les hommes. Selon l'article du journal *Le Monde* précédemment cité, une femme gagnerait 10.13 euros de l'heure contre 12.43 euros pour un homme.

Elles sont également davantage concernées par les emplois à temps partiel puisque deux tiers de ces emplois sont exercés par des femmes. L'article du

---

<sup>4</sup> [www.lemonde.fr/journalelectronique/donnes/protege/20061](http://www.lemonde.fr/journalelectronique/donnes/protege/20061)

<sup>5</sup> [www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/...](http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/)

<sup>6</sup> Dossier : Travail des femmes : une irrésistible ascension (n°37/10/1999)

<sup>7</sup> [http://www.diplomatie.gouv.fr/label\\_France/France/Dossier\\_femmes\\_03\\_travail.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/label_France/France/Dossier_femmes_03_travail.html)

<sup>8</sup> Dossier : Travail des femmes : une irrésistible ascension (n°37/10/1999)

quotidien Le Monde indique que les femmes travailleraient en moyenne 30 heures par semaine contre 33.5 heures pour les hommes.<sup>9</sup>

En 2005, 16.9% des travailleurs occupaient un emploi à temps partiel : 30.3% de femmes étaient concernées par ce type de contrat contre 5.5% des hommes.<sup>10</sup>

En mars 2001, Martine LUROL a rédigé un document de travail intitulé « Le travail des femmes en France : 30 ans d'évolution des problématiques en sociologie (1970-2000) Elle y écrit : « La persistance de préjugés sociaux à l'égard du travail des femmes : moindre disponibilité dans le travail, moindres besoins financiers du fait de la rémunération du mari etc., a des conséquences sur les salaires. De plus, l'attribution des primes se fait davantage en faveur des hommes dans la mesure où des facteurs de discrimination importants interviennent pour les femmes : absentéisme plus élevé, absentéisme pour garde d'enfants, ancienneté plus faible, promotions moins fréquentes... »

Martine LUROL indique que les diplômes obtenus protègent davantage les hommes que les femmes du chômage.

En effet, quel que soit l'emploi, les taux de chômage sont supérieurs chez les femmes même en ce qui concerne les professions dites "féminines". L'auteur y donne également un aperçu de ces professions : l'aide aux personnes, les services aux ménages, les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, le commerce...

On peut lire dans un dossier intitulé « Travail des femmes : une irrésistible ascension » : « Inhabituelle également demeure l'ascension des femmes aux postes de cadres et aux plus hauts degrés de la hiérarchie. On ne compte 6.3% de femmes parmi les équipes dirigeantes des 5 000 entreprises leaders installées en France. Dans la fonction publique, où 59.6% du total des emplois sont occupés par des femmes, seules 10% d'entre elles accèdent à la haute administration centrale<sup>11</sup> »

Ces dernières années, le niveau de qualification des travailleurs a considérablement augmenté.

Auparavant, le fait d'être titulaire d'un diplôme permettait d'éviter le chômage et de "trouver une bonne place" ce qui n'est plus forcément le cas aujourd'hui. Ainsi, on remarque que des jeunes ayant obtenu un bac plus 4 ou 5 "se rabattent" sur des emplois ne nécessitant pas une telle qualification et dont le salaire est nettement inférieur à leur qualification.

Un article de La Voix du Nord titré « Des salariés plus diplômés, mais moins payés qu'avant » reprend les propos du sociologue Louis Chauvel : « Les jeunes

---

<sup>9</sup> [http://www.diplomatie.gouv.fr/label\\_France/France/Dossier\\_femmes/03\\_travail.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/label_France/France/Dossier_femmes/03_travail.html)

<sup>10</sup> <http://management.journaldunet.com/dossiers/05091000cdi/chiffres.shtml>

<sup>11</sup> Dossier : Travail des femmes : une irrésistible ascension (n°37/10/1999)

font trois années d'études de plus que leurs parents et sont embauchés à un niveau salarial très inférieur à ce qu'ont connu ces derniers.<sup>12</sup>»

Cependant, la revue Alternatives économiques a publié dans un dossier concernant l'emploi des jeunes, un article titré : « Le chômage frappe surtout les moins qualifiés », cet article fait état d'une enquête « Entrée dans la vie active » menée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ). Au cours de cette étude, plusieurs dizaines de milliers de jeunes ont été interrogés trois puis cinq ans après leur sortie du système éducatif. Ces jeunes ont en commun le fait d'être entrés la même année sur le marché de l'emploi.

Chaque personne est alors interrogée sur son parcours professionnel, ses temps de chômage, le délai écoulé avant qu'elle ne trouve un emploi, la forme du contrat de travail signé... Les résultats de cette enquête montrent que trois ans après leur entrée dans la vie active, moins d'un tiers des jeunes sortis sans qualification sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée (CDI), 40 % d'entre eux se trouvent encore au chômage.

Parmi les non diplômés, beaucoup alternent petits boulots et périodes de chômage. Par contre, il apparaît que 91% des ingénieurs sont employés en CDI. Les résultats prouvent que la grande majorité des individus sortis du système éducatif avec, en poche, un diplôme qualifiant ont, 3 ans après, un emploi. Les 2/3 ou les 3/4 d'entre eux sont embauchés en CDI.

Malgré la conjoncture actuelle, les chiffres avancés par le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement semblent encourageants. En effet, on peut lire sur leur site qu'« avec 790 800 offres recueillies par les conseillers ANPE au 4<sup>e</sup> trimestre 2006, les propositions d'emploi ont augmenté de +1% par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2005. » Au total, ce sont 3.5 millions d'offres qui ont été proposées aux demandeurs d'emploi ces 12 derniers mois.

Toujours selon ce site, au cours du dernier trimestre 2006, l'ANPE aurait proposé 5% de CDI de plus que durant le dernier trimestre de l'année précédente. Parallèlement, l'offre de contrat de travail de moins d'un mois aurait diminué de 4.8%.

Un chômeur de longue durée est une « personne en recherche d'emploi depuis un an ou plus, au-delà de 24 mois, on parle de chômage de très longue durée<sup>13</sup> »

---

<sup>12</sup> [http://www.diplomatie.gouv.fr/label\\_France/France/ Dossier / femmes /03 travail.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/label_France/France/ Dossier / femmes /03 travail.html)

<sup>13</sup> <http://www.guide-du-travail.com/lexique/chomeurs-de-longue-duree.html>

Lorsque l'on observe les chiffres du chômage de longue durée, on s'aperçoit qu'il concerne principalement les hommes et les femmes âgées de plus de 50 ans.

Les chômeurs de longue durée se retrouvent dans cette situation car ils ont des difficultés à retrouver un emploi.

Des études montrent que plus une personne est au chômage depuis longtemps, moins elle a de chance de retravailler. On peut alors se demander si l'ancienneté dans le chômage ne représente pas une menace pour le retour à l'emploi. Didier Demazière, dans un livre intitulé *Le Chômage de longue durée* émet différentes hypothèses :

- Certains, par calculs et stratégies, préféreraient rester au chômage. Ce chômage de longue durée équivaudrait donc à un chômage volontaire.
- L'ancienneté dans le chômage est la résultante de plusieurs facteurs plus ou moins favorables à la reprise d'une activité professionnelle : l'âge (les personnes les plus âgées auraient le plus de difficultés à retrouver un emploi), le sexe (les femmes seraient davantage touchées par le chômage de longue durée), le niveau de qualification, l'expérience professionnelle, etc.
- « L'ancienneté de chômage peut être provoquée par des processus propres aux bassins d'emploi dans lesquels les chômeurs vivent<sup>14</sup> »

Cette hypothèse semble particulièrement adaptée à la région Nord-pas-de-Calais qui a connu la fermeture de nombreuses usines de textile, la fermeture de toutes les mines... De très nombreux ouvriers ou ouvrières se sont retrouvé(e)s au chômage après avoir travaillé 20 ou 30 ans dans la même usine et ne retrouvent pas d'emploi car ils sont trop "vieux", n'ont pas de diplôme, ne sont pas mobiles, ne trouvent aucun emploi dans leur secteur d'activité (confection...)...

- Le chômage de longue durée entraîne différents comportements chez ceux qui le subissent : démotivation, découragement, fréquentation de moins en moins fréquente de l'ANPE... L'auteur parle de « spirale qui déconnecte peu à peu le chômeur du marché du travail<sup>15</sup> »
- Demazière compare la file des demandeurs d'emploi à une file d'attente au sein de laquelle les nouveaux postulants passent devant les plus

---

<sup>14</sup> Demazière Didier *Le Chômage de longue durée - Que sais-je ?* – PUF – Paris – 1995 – p79

<sup>15</sup> Demazière Didier *Le Chômage de longue durée - Que sais-je ?* – PUF – Paris – 1995 – p79

anciens. Ces derniers se retrouveraient donc en bout de file et auraient beaucoup plus de difficultés à se retrouver un emploi.

- Plus une personne se trouverait au chômage depuis longtemps, plus les employeurs "s'en méfieraient" car cela pourrait être perçu comme « un signal négatif de moindre performance personnelle par rapport aux autres postulants aux emplois.<sup>16</sup> »

Le chômage de longue durée est souvent vécu comme une humiliation, une épreuve. Les conséquences sur la personne sont diverses : isolement, repli sur soi, honte, sentiment d'infériorité, d'inutilité, dévalorisation, baisse de l'estime et de la confiance en soi, perte de sa capacité d'action, de réaction, ennui, apparition de problèmes psychiatriques et / ou physiques, financiers, impression d'être perçu comme un fainéant, un assisté...

Nabil Rifai écrit dans un ouvrage intitulé *Le Chômage et le Chômeur de longue durée - Le médiateur de l'emploi à l'épreuve des faits* : « la perte de l'habitude du travail rend difficile la reprise d'une activité quand on s'est arrêté longtemps, comme si le non-travail devenait quelque chose de naturel. On n'a plus de repère espace/temps. »<sup>17</sup>

C'est pour cette raison que des actions et des contrats particuliers (Contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement dans l'emploi) sont mis en place afin d'inciter les employeurs (réduction de cotisation sociales...) à embaucher un chômeur de longue durée et ainsi faciliter son retour à l'emploi.

### 1.1.2) Au-delà des explications statistiques, le chômage un facteur pathogène pour les individus.

Si la précarité et l'exclusion de masse sont des maux sociaux, elles prennent aussi pour des millions de personnes la forme d'une souffrance intime.

« Une douleur paradoxalement cachée par la honte- honte d'avouer son statut et ses difficultés- qui en est un élément » souligne Bruno Lafosse dans un dossier consacré aux précaires et chômeurs en souffrance<sup>18</sup>.

Les périodes de chômage de longue durée, la sortie du marché du travail sont à l'origine d'un mal être qui bien souvent s'ajoute aux difficultés matérielles.

---

<sup>16</sup>Demazière Didier *Le Chômage de longue durée - Que sais-je ?* – PUF – Paris – 1995 – p79

<sup>17</sup>Rifai Nabil – *Le Chômage et le Chômeur de longue durée – Les médiateurs de l'emploi à l'épreuve des faits* L'Harmattan – Paris – 1996 - p145

<sup>18</sup> Lafosse Bruno « précaires et chômeurs en souffrance », *Convergence* n° 178, janvier 1999.

Christophe Dejours<sup>19</sup> souligne que « ceux qui ont perdu leur emploi, ceux qui ne parviennent pas à en trouver et qui subissent le processus de désocialisation progressif souffrent, ce processus conduisant à la maladie mentale ou physique ou au deux à la fois »

Alfred Nisard, chercheur à l'INED<sup>20</sup> souligne quant à lui le lien entre suicide et crise économique. Même s'il est difficile d'établir la ou les causes du suicide, « Le résultat est frappant : les courbes du chômage et du suicide se superposent, notamment chez les adultes de 25 à 49 ans »

Suicide, troubles mentaux, transfert sur le corps des problèmes de pauvreté et de chômage, vieillissement prématuré, agressivité et troubles du comportement sont les symptômes les plus visibles de cette situation de souffrance de ces hommes et femmes considérés « comme des inutiles, comme des hommes de trop »<sup>21</sup>

L'exclusion est toujours pathogène pour les individus qu'elle atteint parce qu'elle les place dans une situation intenable, celle des gens qui doivent vivre sans pouvoir exister, celle des gens dépossédés d'une place digne de ce nom dans la hiérarchie sociale.

Ainsi, au-delà des symptômes énumérés ci dessus, le chômage, la précarité disqualifient vis à vis des autres et finalement de soi-même. A force d'être confronté à une image d'inutilité, on finit par l'intégrer. « cela atteint les personnes dans ce ressort décisif et intime qu'est l'estime de soi »<sup>22</sup>

« On se sent tellement largué, qu'on n'imagine plus pouvoir s'en sortir, on baisse les bras, on s'isole et on sombre chaque jour de plus en plus » témoignent des demandeurs d'emploi.

Ce lien entre chômage, précarité et souffrance vient ainsi rompre avec les idées préconçues et culpabilisatrices selon lesquelles c'est principalement parce qu'elles sont pathologiquement fragiles que les personnes sont touchées par l'exclusion.

La prise en compte de cette souffrance ne relève donc pas seulement d'une prise en charge médicale et/ou psychiatrique, c'est un enjeu central pour tous ceux qui accompagnent les personnes dans leur parcours d'insertion.

---

<sup>19</sup> Dejours Christophe, souffrance en France, seuil collection l'histoire immédiate.

<sup>20</sup> Nizard Alfred, in convergence n° 178 opcit

<sup>21</sup> Jacquard Albert, in convergence n°178 opcit.

<sup>22</sup> Brixl Omar, médecin, conseiller technique auprès du comité français d'éducation pour la santé, in convergence n°178, opcit.

## 1.2) Eléments de repérage des effets des dispositifs d'insertion en direction des jeunes et des publics en difficulté.

L'insertion passe nécessairement par la possibilité pour une personne d'exercer ses droits économiques et sociaux.

La baisse du taux de chômage indique une efficacité certaine des dispositifs d'insertion par l'emploi mais il semble que les principaux bénéficiaires de ces mesures ne soient pas les personnes pour qui elles étaient initialement destinées. Pour exemple, le contrat de professionnalisation<sup>23</sup> représente une mesure ciblée pour les personnes sans qualification mais 65% des personnes ayant signé ce type de contrat ont déjà un niveau post bac<sup>24</sup>.

Pour les jeunes ne disposant pas de qualifications ou les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi, l'insertion par l'emploi trouve rapidement ses limites.

Les emplois proposés sont souvent des contrats précaires, avec une limitation du temps de travail ou à un niveau bas de rémunération. Pour les jeunes, cela signifie qu'en période d'inactivité, le temps de cotisation est souvent trop faible pour pouvoir bénéficier d'une indemnité conséquente.

Cette inscription dans une forme durable d'exclusion du marché du travail a pour conséquence la non possibilité de s'inscrire dans une démarche autonome de projet de vie.

Dans une enquête menée auprès de 5000 bénéficiaires de minima sociaux, Anna Pla<sup>25</sup> montre que 42% des bénéficiaires du RMI sont sortis du dispositif parce qu'ils ont trouvé un emploi.

La sortie d'un dispositif donné ne correspond pas toujours à une sortie des minima sociaux, c'est souvent une évolution au sein des systèmes de protection sociale.

Seules 14% des personnes sorties du dispositif ont trouvé un emploi à durée indéterminée.

Là encore, les emplois retrouvés sont souvent précaires. La personne s'inscrit dans une forme durable de chômage qui se traduit par un passage permanent d'un statut à l'autre, chômeur indemnisé, Rmiste, stagiaire de la formation professionnelle, bénéficiaire de contrat aidé. Cette dynamique ne garantit pas

---

<sup>23</sup> initié en 2005 par le Plan de Cohésion Sociale, regroupant en un seul plusieurs types de contrats dont le contrat de qualification.

<sup>24</sup> <http://www.senat.fr> - rapport n°435 « Entreprises et jeunes diplômés ». 28 juin 2006

<sup>25</sup> Pla Anna chercheur à la DREES du Ministère de l'Emploi et de la Cohésion Sociale et du Logement, du Ministère de la Santé et des Solidarités. Enquête menée en 2003 sur le thème « Conditions de vie et accès à l'emploi des bénéficiaires des minima sociaux ».

aux demandeurs d'emploi une continuité dans l'exercice de leurs droits et dans l'offre de service qui s'y rattache.

Toute une frange de la population se retrouve donc majoritairement exclue des dispositifs d'insertion par l'emploi, leur inscription dans un parcours de retour à l'emploi n'est pas synonyme de réelle réinscription dans un parcours professionnel.

Pour la sociologue Tania Angelo<sup>26</sup>, « Le travail à temps partiel a présidé au développement d'un marché de l'emploi précaire et flexible », « Ce marché apparaît aujourd'hui comme une "chasse-trappe" idéale de la pauvreté, de la précarité professionnelle et d'une segmentation du marché du travail dont les principaux laissés-pour-compte sont les femmes, les jeunes, en particulier les jeunes femmes. »<sup>27</sup> 80% des 3,5 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en France (600 euros/mois) sont de sexe féminin.

Le retour à l'emploi pour les familles monoparentales pose la question de la difficulté des démarches : Comment se rendre aux rendez-vous prescrits dans le cadre de l'accompagnement quand on a un enfant à charge ? La recherche d'un emploi se heurte aux réalités de garde d'enfant qui sont très onéreuses au regard du revenu que l'emploi pourrait générer. Il manque de place en crèche collective, où les mères (les pères) en recherche d'emploi ne sont pas forcément prioritaires par rapport aux parents titulaires d'un emploi pérenne.

Le développement de certaines formes d'emplois ont eu pour conséquence une augmentation de la pauvreté pour les personnes d'âge actif.

La préservation des liens familiaux permet en partie d'éviter l'inscription dans un parcours d'exclusion durable.

Une personne inscrite au chômage sur 2 ne perçoit pas d'indemnités.

La première conséquence se retrouve au niveau du droit au logement.

Les questions d'emploi et de logement sont directement imbriquées.

La personne en difficulté d'emploi apparaît aux bailleurs comme une « personne à risques », si bien que, si elle ne peut disposer d'un logement du secteur HLM, elle est contrainte de se loger dans le parc privé, souvent dégradé, dans les hôtels meublés, les CHRS ou les CHU. La rotation induite en centre d'hébergement rend extrêmement difficile le maintien ou la recherche d'emploi.

---

<sup>26</sup> Angelo Tania article paru dans l'Humanité en date du 5/02/05 « des travailleurs pauvres souvent invisibles ».

<sup>27</sup> Article paru dans L'Humanité en date du 5/02/05 « Des travailleurs pauvres souvent invisibles »

Les études sur le logement des bénéficiaires des minima sociaux ont montré qu'ils disposent généralement des équipements sanitaires de base. Les difficultés ressenties par les personnes interrogées concernent d'abord les problèmes de chauffage, de vétusté puis les problèmes d'exiguïté. 29% des allocataires du RMI vivent dans des logements surpeuplés<sup>28</sup>.

Les personnes bénéficiaires des minima sociaux sont majoritairement exclues du droit à la propriété.

Dans le cas du RMI, 40,8% des allocataires du RMI sont locataires d'un logement du secteur HLM et 26,1% sont hébergés gratuitement par un proche. Seuls 13,4% sont propriétaires de leur logement ou accèdent à la propriété.<sup>29</sup>

Enfin, les familles monoparentales occupent majoritairement un logement social : 47% des bénéficiaires de l'allocation de parent isolé occupent un logement du secteur HLM<sup>30</sup>.

Les emplois précaires sont donc un frein en matière d'accès au logement. Le paradoxe est que l'absence de logement stable ne permet pas d'accéder à un emploi pérenne. Un indicateur de ce schéma « vicieux » est la situation des travailleurs pauvres. Selon une étude de l'Insee<sup>31</sup>, en octobre 2003, un tiers des personnes sans domicile fixe ont un emploi et plus d'un quart d'entre eux sont en CDI.

La relative décrue du chômage ne doit faire oublier les dégâts provoqués auprès d'une population qui a vu ses conditions de vie devenir précaires. Aux difficultés financières induites par un emploi précaire viennent s'ajouter des difficultés supplémentaires qui contribuent à inscrire, sur le long terme, la personne dans un processus d'exclusion.

La France dispose d'un système de protection sociale sensé répondre à l'accident de vie.

La création de la Couverture Maladie Universelle<sup>32</sup> donne accès à toute personne en situation difficile aux soins à la protection sociale.

Le problème est, que toutes les personnes, sont plus ou moins inégales par rapport aux soins. Il s'agit d'une perception différente de la santé de connaissance et de reconnaissance des problèmes de santé. Bien que l'accès au

---

<sup>28</sup> PLA Anne « Conditions de vie et accès à l'emploi des bénéficiaires des minima sociaux » DREES - 2003

<sup>29</sup> Enquête DREES - n°300 « Insertion sociale et conditions de vie des bénéficiaires des minima sociaux » - mars 2004.

<sup>30</sup> Enquête DREES – n°300 « Insertion sociale et conditions de vie des bénéficiaires des minima sociaux » - mars 2004

<sup>31</sup> l'Humanité- 5/02/05 « Des travailleurs pauvres souvent invisibles »

<sup>32</sup> Loi du 27 juillet 1999

soin soit économiquement prévu, les personnes en grande difficulté d'insertion ne sont pas pour-autant en mesure de se soigner.

« De manière générale, la perception de l'état de santé de la personne est fortement liée à l'âge mais aussi à la situation professionnelle des allocataires, au statut d'occupation du logement ou encore au degré d'estime de soi des personnes.

Les allocataires des minima sociaux se sentent ainsi dans un état de santé relativement médiocre qui les handicapent non seulement dans leur quotidien mais aussi dans la capacité de travail qu'ils se sentent à même de réaliser. »<sup>33</sup>

Quatre à cinq millions de personnes seraient concernées par une possible inscription dans une situation d'exclusion sociale<sup>34</sup>.

La perte d'un emploi ou le non-retour en contrat à durée indéterminé constitue souvent le premier maillon de la chaîne des difficultés qui amènent la personne d'une situation d'insertion à celle d'exclusion. Ce processus n'est pas linéaire.

Il est en corrélation avec le revenu global du ménage. Deux phénomènes nous posent question : l'inflation des dépenses concernant les postes du logement et de consommation contribuent à dégrader les conditions de vie des bénéficiaires des minima sociaux et des bas salaires.

De plus, la stigmatisation dont est victime la personne éloignée du marché du travail induit des complications au niveau de l'accès à tous les dispositifs de droits communs.

Ces mêmes dispositifs garants de préservation en cas d' « accident de la vie » semblent trouver leurs limites pour répondre à l'accompagnement des personnes les plus éloignées des dispositifs de retour à l'emploi. Cette approche générale du problème des personnes vivant de minima sociaux est aussi un phénomène qui semble se reproduire à l'identique sur les territoires ayant vécus la "casse industrielle" des bassins d'emplois à fort taux de main d'œuvre.

---

<sup>33</sup> Enquête DREES – n°300 « Insertion sociale et conditions de vie des bénéficiaires des minima sociaux » - mars 2004

<sup>34</sup> Enquête de l'IRES – Mars 2003 – [http : //www.ires.fr.org/files/communications/TRAVP.pdf](http://www.ires.fr.org/files/communications/TRAVP.pdf)

### 1.3) Spécificité du secteur Carvin / Libercourt / Oignies

Carvin, Oignies et Libercourt sont trois communes du département du Pas-de-Calais.

Depuis quelques décennies, ce département est touché de plein fouet par de multiples événements qui ont frappé ses principaux secteurs d'activités : les dernières mines de charbon ont été fermées, l'extinction de la sidérurgie, la crise du textile et la fermeture successive de quasiment toutes les usines, les délocalisations massives, les plans sociaux répétitifs...

Le département est par conséquent confronté à de graves difficultés structurelles et à une crise économique et sociale sévère aux multiples manifestations :

- Un taux de chômage plus important que la moyenne nationale (12.3% au dernier trimestre 2006 contre 8.8% sur le plan national)
- Un taux de chômage parmi les plus élevés du pays (13% au premier trimestre, 12.6% au second et 12.3 au troisième trimestre 2006)
- Un taux d'activité plus faible que les autres départements
- Les moins de 25 ans représentent 23.2% des demandeurs d'emploi
- Le pourcentage de chômeurs de longue durée est très important : 41.2% pour le département contre 37% pour l'ensemble du territoire
- Une sur-représentation des familles ouvrières pauvres

Concernant les trois communes que sont Oignies, Libercourt et Carvin, les chiffres diffèrent mais les difficultés sont similaires au reste du département :

- Le chômage concerne 16% de la population active, il est donc nettement supérieur à la moyenne nationale (8.8%).
- 24% des demandeurs d'emploi sont des demandeurs d'emploi de longue durée

- 11% des habitants de ces trois communes ne subsistent que grâce aux minima sociaux
- La plupart des demandeurs d'emploi sont des femmes
- 27% des moins de 25 ans sont au chômage.

Situé sur un territoire qui a subi les effets de la reconversion de l'industrie houillère, dans un contexte de délocalisation des industries lourdes, le bassin d'emploi présente néanmoins : des potentiels de développement économiques par la proximité des infrastructures autoroutières, des secteurs de gisements d'emploi dans les domaines des transports logistiques, du bâtiment et des services à la personne, aux entreprises.

Faire du territoire un laboratoire d'expérimentation de nouvelles pratiques entre les acteurs économiques et sociaux est l'un des enjeux auquel s'associent les trois Centres Communaux d'Action Sociale( C.C.A.S.) dont les missions visent à favoriser l'insertion, notamment des bénéficiaires de minima sociaux.

C'est le constat de l'augmentation de la volumétrie des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion( R.M.I.), d'une part, et la nécessité de doter les C.C.A.S. de compétences supplémentaires dans l'accompagnement des publics qui a permis de justifier d'autre part, la constitution d'un réseau de partenaires d'acteurs publics et privés.

## 2° PARTIE : PRESENTATION DU DISPOSITIF M.O.I.S.E.

### 2.1) Le dispositif et ses particularités

Le dispositif Mobilisation des Opérateurs pour l'Insertion Sociale et l'Emploi (M.O.I.S.E.) est un projet qui bénéficie du soutien de l'Europe par le biais du Fonds Social Européen dans le cadre d'un programme d'initiative communautaire EQUAL<sup>35</sup>.

L'objectif principal de ce programme est de soutenir des projets expérimentaux, innovants et transnationaux en vue de lutter contre les discriminations et les inégalités face à l'emploi.

Le dispositif entend favoriser l'accompagnement social et professionnel de manière individualisée qui suppose un travail de sensibilisation des entreprises à l'accueil des publics discriminés dans leur accès à l'emploi durable.

Cette démarche ne peut se réaliser qu'à la condition de travailler à décroiser les réseaux d'acteurs économiques et sociaux sur le territoire dans une logique de développement socioéconomique.

C'est aussi, à travers le dispositif penser un parcours, allant de l'exclusion à l'emploi permettant un accompagnement personnalisé et renforcé qui structure le processus d'insertion socioprofessionnelle, notamment à travers la médiation à l'emploi.

La définition d'un schéma d'organisation et d'intervention qui suppose :

- Une démarche d'étude par la mise en œuvre de groupe de réflexion « femmes et emploi » « offre de service en terme de modes de garde »
- Un renforcement du dispositif de mise en situation professionnelle des publics jeunes
- L'étude de faisabilité d'un GEIQ services aux personnes et aux entreprises

---

<sup>35</sup> Equal est un terme anglo-saxon qui traduit en Français veut dire juste.

Par la mise en synergie d'un ensemble d'actions pensées de la manière suivante :

- Création d'un réseau d'acteurs relais et formation des acteurs relais à l'analyse systémique
- Création d'un réseau d'associations caritatives
- Création d'un réseau d'Opérateurs d'Insertion Socioprofessionnelle(OISP)
- Accompagnement des publics discriminés dans leur insertion logement
- Constitution et animation d'un réseau de tuteurs d'entreprise

## 2.2) Présentation synthétique des publics accueillis

Dans leur grande majorité les publics concernés par le dispositif M.O.I.S.E. présentent des difficultés d'accès à un emploi durable compte tenu de la contraction du marché du travail, mais surtout en regard des situations d'échecs auxquelles ils ont été confrontés à travers leur histoire singulière.

Les publics bénéficiaires, au nombre de 282 personnes pour l'année 2006 se décompose, selon les éléments statistiques fournis, de la manière suivante :

- Des jeunes faiblement qualifiés et aux parcours emprunts de ruptures
- Des femmes dont l'orientation professionnelle s'est effectuée principalement vers des métiers peu attractifs avec une sur représentation des femmes seules avec enfants, représentant plus d'un tiers du public
- Des bénéficiaires des minima sociaux avec une majorité des personnes vivant du RMI

Parmi la population totale accueillie dans le dispositif, la moitié des personnes sont des ouvriers non qualifiés, plus de la moitié sont des femmes et un bon quart des jeunes.

### 2.3) La question de l'intérêt public de l'utilité sociale

L'intervention sociale, connaît sous l'effet des politiques de décentralisation de l'action de l'Etat, une nouvelle période de reconfiguration de l'action publique à travers l'intérêt grandissant accordé à la notion d'utilité sociale.

Cette question de l'intérêt général est au fondement de l'action publique qui régule l'intervention des pouvoirs publics, construit de la régularité et de la qualité qui viennent renforcer les trois principes du service public<sup>36</sup> :

- l'égalité
- la continuité
- la mutabilité

Le débat pour l'intérêt de la régulation de l'action publique se cristallise aujourd'hui autour de la question de l'évaluation de l'utilité sociale des associations, préoccupation qui devient un outil de régulation fonctionnant comme un mécanisme de légitimation et un instrument de coordination.

L'intérêt de la démarche est de pouvoir analyser les impacts de la notion sur la gouvernance publique dans un contexte où l'Etat a perdu son caractère providentiel.

### 2.4) Clarification des notions comme catégorie d'analyse du réel social

#### 2.4.1) la notion d'utilité sociale

Elle est indépendante de la recherche d'une évaluation des projets mis en œuvre par les différentes formes d'associations, entre celles qui répondent à des

---

<sup>36</sup> De l'intérêt général à l'utilité sociale. La reconfiguration de l'action publique entre Etat, associations et participation citoyenne. Sous la direction de X. Angel, M. Hély, A. Péyrin et H. Trouvé. L'Harmattan logiques sociales. 2006

besoins de personnes en difficulté, de celles qui travaillent pour leurs propres comptes. Elle serait un label pour des activités qui serviraient l'utilité sociale à partir de cinq critères<sup>37</sup> :

- Primauté du projet sur l'activité
- Non lucrativité et gestion désintéressée
- Montrer l'apport social de l'association
- Fonctionnement démocratique
- Agrément comme régulateur

La mesure de l'utilité sociale d'une association, d'une structure à vocation sociale dépendrait en fait de sa manière de faire à travers les démarches et les méthodes mises en œuvre, notamment par la valorisation de pratique pédagogique d'accompagnement, de médiation sociale à l'interne et à l'externe.<sup>38</sup>

La reconnaissance de l'utilité sociale suppose aussi, de rendre compte de l'action des effets produits sur l'environnement en terme d'efficacité sociale, au cœur des pratiques dans un souci de répondre à un besoin non satisfait<sup>39</sup> ou de la nécessité de traduire un besoin de reconnaissance sur un type de marché.

L'action de l'utilité sociale<sup>40</sup> a une fonction politique qui consiste à parler et à donner la parole à ceux qui n'ont pas d'expression possible dans l'espace public. L'enjeu étant de donner les moyens du positionnement, de l'autonomie de l'action, de favoriser la participation dans une logique de dynamique collective sur un territoire. C'est une visée de transformation sociale qui vient convoquer les valeurs en direction des individus dans leurs rapports à la société.

La notion d'utilité sociale est un concept politique qui est apparu dans les années 90. Il qualifie des domaines dans lesquels des services et donc des emplois peuvent être développés au moyen d'entreprises visant prioritairement l'inscription d'un enjeu social dans le champ économique.

L'utilité sociale développe de fait des emplois dans des services. Elle s'appuie sur la force d'initiative d'entreprises alternatives, d'associations intermédiaires et d'entreprises d'insertion qui s'impliquent dans l'économie pour y promouvoir "solidarité, participation et autonomie".

---

<sup>37</sup> Mangin J. De l'utilité sociale. DPNT. Octobre/décembre 2001.

<sup>38</sup> Duclos H. Quelles pratiques des associations ? DNPT. Juillet-septembre 2001

<sup>39</sup> Duclos H. Quelles pratiques des associations ? DNPT. Juillet-septembre 2001

<sup>40</sup> Op. cit.

Ces associations d'utilité sociale se mobilisent dans la socialisation professionnelle de publics peu qualifiés et auprès des demandeurs d'emploi.

Au sens plus traditionnel :

C'est ce que l'on appelle le « tiers secteur », entre le secteur libéral (marchand, opérant dans la logique strictement économique) et le secteur public (celui de l'Etat, opérant surtout dans une logique politique)

On parle surtout du « tiers secteur » que représente l'économie sociale depuis 1981.

Au nom de la solidarité citoyenne à laquelle on se réfère, on y pressent un espace de possibles pour lutter contre toutes formes d'exclusion...

Au sens large :

Cette notion se confond souvent avec l'intérêt collectif mais avant tout l'utilité sociale renvoie au concept de besoin auquel elle souhaite répondre.

Répondre à un besoin, l'utilité sociale se trouve alors marquée de la contingence et de la relativité : ce qui est utile socialement à un instant donné ne le sera pas pour l'éternité.

Ce concept renvoie aussi à celui de "reconnaissance", car ce n'est pas que de nous mêmes que nous tirons la légitimité de nos entreprises mais aussi du regard que l'on nous porte : Socialement, on tend à être reconnu par un statut, des encouragements ou des marques symboliques... Mais cette reconnaissance, elle non plus, n'est pas éternelle.

L'utilité sociale est fréquemment évoquée comme une spécificité de l'économie sociale et solidaire qui la définit par rapprochement de notions économiques et politiques et la décline en termes de plus value sociale<sup>41</sup>, utilité écologique, culturelle... Elle se distingue a priori et sans débat de l'utilité publique qui fait l'objet d'une reconnaissance par l'Etat.

---

<sup>41</sup> Le travail face à la mesure de l'utilité sociale dans le parcours d'insertion. Sous la direction de Belhaj M. Gosset F. Lalande P. Document inédit Afertes/ Régie de quartier Impulsion Carvin. 2006

## 3° PARTIE : LA DEMARCHE DE L'ETUDE

### 3.1) La méthodologie mise en œuvre

Le choix s'est porté sur l'utilisation des entretiens semi-directifs de recherche dans le but de recueillir le discours des bénéficiaires et de confronter ses contenus aux discours élaborés par les O.I.S.P. La technique de l'entretien, consiste à provoquer une conversation réglée entre un enquêté et un enquêteur muni de consignes et le plus souvent d'un guide d'entretien.

L'orientation de la logique retenue, suppose de vérifier le cadre d'hypothèse et de produire de nouvelles connaissances sur les effets de l'accompagnement vers l'emploi des publics bénéficiaires des minima sociaux. La technique sur laquelle nous avons élaboré notre travail d'analyse s'inspire de l'analyse de contenu permettant de croiser deux méthodes<sup>42</sup> : celle de l'analyse fréquentielle et celle de l'analyse thématique.

Le contenu de la grille d'entretien a fait l'objet d'une discussion collective permettant de construire une batterie de question en nous inspirant des objectifs fixés par le dispositif MOISE(cf. annexe 1)

Nous avons retenu le même principe en ce qui concerne les entretiens des OISP, tout en introduisant dans le questionnaire des éléments devant permettre l'évaluation par les OISP de la représentation de leur pratique(cf. annexe 2)

#### 3.1.1) L'échantillonnage

Le tableau n°1 est un instantané de la population totale des publics accueillis dans le dispositif durant l'année 2006. Il renseigne sur la nature de l'activité concernant l'accueil des publics relevant de trois sites géographiquement différents, mais néanmoins suffisamment proches sociologiquement des uns des autres pour considérer que cette variable a un effet marginal sur le contenu de notre recherche.

Cependant, ces chiffres sont à analyser avec précaution, sachant qu'il y a 2ETP sur Carvin, 1 sur Oignies et 1,6 sur Libercourt. Certains OISP disent n'avoir pas pu saisir correctement les données. Il s'agit donc d'une tendance.

---

<sup>42</sup> Analyse fréquentielles : comptage de mots, de thèmes, de propositions. Analyse thématique grâce à une grille qui établit des relations entre plusieurs séries de thèmes. Durant J.P. Weil R. SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE VIGOT 1990.

**TABLEAU N° 1 POPULATION TOTALE**

	Carvin		Libercourt		Oignies		Total	
Items	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%		% du total
<b>Critères MOISE</b>								
Jeunes - de 26 ans	26	<b>47</b>	17	31	12	22	55	<b>19</b>
Femmes monoparentales	3	43	1	14	3	43	7	2
Bénéficiaires du RMI	37	42	31	35	21	24	89	<b>31</b>
Jeunes - de 26 ans et femmes monoparentales	0	0	4	<b>80</b>	1	20	5	2
Jeunes - de 26 ans et bénéficiaires du RMI	5	71	0	0	2	29	7	2
Femmes monoparentales et RMI	17	40	14	33	12	28	43	<b>15</b>
Jeunes - de 26 ans et femmes monoparentales et bénéficiaires du RMI	2	50	1	25	1	25	4	1
DELD	13	31	20	<b>48</b>	9	21	42	<b>15</b>
Autres	1	4	18	<b>75</b>	5	21	24	8
<b>Secteurs d'activités</b>								
Commerce vente	31	<b>52</b>	19	32	10	17	60	<b>21</b>
Industrie	6	30	2	10	12	<b>60</b>	20	7
secteur social	3	20	6	40	6	40	15	5
Bâtiment	14	37	10	26	14	37	38	<b>13</b>
Santé	3	<b>75</b>	1	25	0	0	4	1
Agriculture horticulture environnement	13	<b>57</b>	5	22	5	22	23	8
Services aux personnes	19	<b>49</b>	9	23	11	28	39	<b>13</b>
Transport logistique	18	<b>62</b>	2	<b>7</b>	9	31	29	<b>10</b>
Tertiaire	11	33	16	48	6	18	33	<b>11</b>
Mécanique	2	40	2	40	1	20	5	2
Coiffure esthétique	1	25	2	50	1	25	4	1
Hôtellerie restauration	4	40	0	0	6	60	10	3
Entretien des locaux	22	31	40	56	9	13	71	<b>25</b>
Sécurité	2	40	0	0	3	60	5	2
Autres	3	18	6	35	8	47	17	6

	Carvin		Libercourt		Oignies		Total	
Items	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	% du total	
<b>Étapes du parcours</b>								
En cours de définition de projet professionnel	12	43	10	36	6	<b>21</b>	28	10
En cours de validation de projet professionnel	12	43	3	<b>11</b>	13	46	28	10
En recherche de formation	17	<b>57</b>	8	27	5	<b>17</b>	30	10
En formation	5	33	4	27	6	40	15	<b>5</b>
En recherche d'emploi directe	56	<b>55</b>	25	25	21	21	102	<b>35</b>
Difficultés périphériques	19	38	18	36	13	26	50	17
<b>Toutes sorties définitives ou temporaires</b>								
Formation qualifiante	1	<b>13</b>	1	<b>13</b>	6	<b>75</b>	8	3
Formation diplômante	3	<b>43</b>	0	<b>0</b>	4	<b>57</b>	7	2
Intérim	6	<b>50</b>	2	17	4	33	12	4
Contrat aidé	14	<b>61</b>	1	<b>4</b>	8	35	23	8
CDD de - de 6 mois	9	<b>56</b>	2	13	5	31	16	6
CDD de + de 6 mois	1	25	2	<b>50</b>	1	25	4	1
CDI	1	17	4	<b>67</b>	1	17	6	2
Prescription	20	<b>80</b>	1	4	4	16	25	9
Abandon	16	<b>80</b>	3	15	1	5	20	7
Réorientation	6	29	7	33	8	38	21	7
Autres	3	30	7	<b>70</b>	0	0	10	3
Sortie définitive	21	23	64	<b>70</b>	7	<b>8</b>	92	<b>32</b>

L'échantillonnage réalisé selon la méthode des quotas a nécessité un travail de redressement compte tenu des écarts constatés entre les individus correspondant aux critères de départ de l'enquête et ceux qui ont réellement été interviewés.

En effet, nous avons dû gérer des désistements d'enquêtés, devant solliciter de nouveaux publics inscrits dans le dispositif, tout en veillant à ne pas dénaturer de manière forte l'équilibre de la représentativité dans la totalité de la population bénéficiaire de MOISE.

Concrètement, nous avons pris le parti de redresser notre échantillon en augmentant le poids des publics de Carvin par rapport au poids qu'ils représentent dans les 289 inscrits dans le dispositif.

En réalité, sur un total de 20 entretiens initialement programmés, nous en avons réalisé 15, soit un peu moins de 10% de la population totale, et parmi ceux

réalisés nous avons essentiellement interrogé des femmes de Carvin tout en respectant le poids qu'elles occupent concernant, l'âge, la situation administrative, le statut social, la provenance des ressources, le niveau de qualification etc. Concernant la place des hommes dans l'échantillon nous avons enquêté les personnes qui étaient initialement prévus au départ de l'enquête.

En regard du nombre peu significatif d'OISP présents dans le dispositif, nous avons fait le choix de soumettre la démarche d'enquête aux cinq OISP intervenant sur les trois sites géographiques, soit la totalité des opérateurs.

### 3.1.2) Les catégories d'analyse des discours

Si l'Adhésion du bénéficiaire au dispositif MOISE est présentée comme un préalable mettant en évidence l'intérêt du dispositif, par comparaison aux dispositifs de droits communs, le discours produit fait apparaître des nuances quant au caractère volontariste de la démarche d'inscription du public. C'est la convocation à un entretien qui semble plutôt expliquer l'adhésion du public au dispositif.

L'analyse fréquentielle du discours des 15 enquêtés a fait ressortir deux catégories importantes permettant de classer l'ensemble des unités de sens produites par les interviewés. Les unités de sens du discours se distribuent de la manière suivante dans l'univers n°1 :

- l'évaluation du suivi représente 34,5 % du discours des bénéficiaires.
- l'évaluation de l'OISP, représente 17,9 %.
- l'estime de soi de l'usager 14,3 %.
- la réalisation des actions représente 13,9 %
- les autres catégories représentent respectivement moins de 10 % de l'ensemble de l'information des différents univers (cf. tableau n°2 )

78,1 % de la totalité du discours des usagers s'articule autour des deux catégories suivantes :

- l'accompagnement dans le cadre de MOISE par les OISP(univers 1)
- l'accompagnement par l'ANPE(univers 2)

La première catégorie(univers 1) d'unités de sens rassemble 57,3 % des réponses des enquêtés tandis que la seconde catégorie(univers 2) d'analyse comptabilise 20,8 % du discours des enquêtés.

Concernant l'accompagnement par les OISP, 57,3 % du discours des usagers se cristallise sur l'accompagnement dans le cadre de MOISE.

Lorsqu'on analyse les 57,3 % du discours dans l'univers n°1, on s'aperçoit que 80% des réponses se cristallisent respectivement autour de l'évaluation du suivi(34,5%), l'évaluation de l'OISP(17,9%), l'estime de soi(14,3%) et la réalisation des actions (13,9 % ).

Les 20 % restant du discours s'orientent vers les propositions d'actions,(9,8%), l'évaluation de l'accueil(6,7%), et la découverte d'un nouveaux métier (2,7 %).

Lorsque l'on s'intéresse au taux de représentation générale de l'univers n°2 lié à l'accompagnement dans le cadre de l'ANPE, on s'aperçoit que 74 % du discours des usagers se cristallise autour de l'évaluation du suivi(54,3%) et des propositions d'actions (19,8 %), on constate que 26 % du discours des usagers s'oriente vers l'évaluation de l'accueil(12,8%), la réalisation des actions(12,3%) et l'estime de soi (1,2 % )

Les catégories restantes ne permettent pas de percevoir les effets de l'inscription dans un parcours d'insertion compte tenu des faibles représentations des unités de sens dans le discours des bénéficiaires du dispositif MOISE.

Il est tout de même intéressant de souligner l'absence importante de la référence à la mission locale dans le contenu du discours des bénéficiaires de MOISE. Les raisons sont multiples et elles peuvent, au-delà des problèmes méthodologiques que soulève notre démarche, traduire des représentations distanciées d'un organisme peu enclin à répondre à leurs attentes. L'adhésion au dispositif MOISE est d'ailleurs une des raisons du mécontentement exprimé par les usagers envers les dispositifs de droits communs.

## TABLEAU N°2 DES CATEGORIES / USAGERS

<b>ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE MOISE    Univers 1</b>							
	<b>Evaluation de l'accueil</b>	<b>Evaluation du suivi</b>	<b>Propositions d'actions</b>	<b>Réalisation des actions</b>	<b>Estime de soi confiance en soi</b>	<b>Evaluation de l'OISP</b>	<b>Découverte de nouveaux métiers</b>
<b>Unités de sens</b>	15	77	22	31	32	40	6
<b>Taux de RG</b>	3,8 %	19,6 %	5,6 %	8 %	8,2 %	10,3 %	1,5 %
<b>Taux de représentation dans l'univers 1</b>	6,7 %	34,5 %	9,8 %	13,9 %	14,3 %	17,9 %	2,7 %
<b>ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE L'ANPE    Univers 2</b>							
	<b>Evaluation de l'accueil</b>	<b>Evaluation du suivi</b>	<b>Propositions d'actions</b>	<b>Réalisation des actions</b>	<b>Estime de soi confiance en soi</b>		
<b>Unités de sens</b>	10	44	16	10	1		
<b>Taux de RG</b>	2,6 %	11,3 %	4,1 %	2,6 %	0,2 %		
<b>Taux de représentation dans l'univers 2</b>	12,3 %	54,3 %	19,8 %	12,3 %	1,2 %		
<b>ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE LA MISSION LOCALE    Univers 3</b>							
	<b>Evaluation du suivi</b>						
<b>Unités de sens</b>	4						
<b>Taux de RG</b>	1 %						
<b>Taux de représentation dans l'univers 3</b>	100 %						
<b>Adhésion au dispositif MOISE</b>							
<b>Unités de sens</b>	11						
<b>Taux de RG</b>	2,8 %						
<b>Terme de recrutement au dispositif MOISE</b>							
<b>Unités de sens</b>	25						
<b>Taux de RG</b>	6,4 %						
<b>Attentes du dispositif MOISE</b>							
<b>Unités de sens</b>	23						
<b>Taux de RG</b>	5,9 %						
<b>Propositions d'action de la personne</b>							
<b>Unités de sens</b>	2						
<b>Taux de RG</b>	0,5 %						
<b>Perception de l'utilisateur quant aux propositions d'actions</b>							
<b>Unités de sens</b>	1						
<b>Taux de RG</b>	0,2 %						
<b>Freins à la recherche d'emploi</b>							
<b>Unités de sens</b>	12						
<b>Taux de RG</b>	3,1 %						
<b>Connaissance de soi</b>							
<b>Unités de sens</b>	7						
<b>Taux de RG</b>	1,8 %						

Taux de RG : taux de représentation général    Taux de RU : taux de représentation dans l'univers

L'analyse par sexe permet de mettre en évidence la distribution des unités de sens produites par les femmes et le poids qu'elles occupent dans les deux principales catégories d'analyse du discours général(univers1, univers2)

Le poids des unités de sens du discours des femmes dans les deux univers, soient 54,3 % de l'ensemble se distribue de la manière suivante :

- évaluation de l'OISP, représentent 17,9 % du discours des femmes.
- l'évaluation du suivi dans le cadre de Moïse : 15,2 %.
- l'évaluation du suivi dans le cadre de l'ANPE : 13,2 %.
- réalisation de l'action dans le cadre de Moïse : 8,2 %.

La distribution des unités de sens dans les autres catégories est peu renseignée et peu exploitables.

La description du discours par âge, des femmes de 42 à 49 ans montre l'importance qu'elles accordent à l'évaluation de l'OISP 25 % et à l'évaluation du suivi dans le cadre de Moïse 25 %. La disponibilité et l'intérêt portée à la personne semblent expliquer l'importance d'un tel poids dans la catégorie accompagnement dans le cadre de MOÏSE.

Concernant les femmes de 34 à 41 ans, c'est l'évaluation du suivi Moïse, soit 18,81 %, du discours et l'évaluation de l'O.I.S.P. soit 14,72 %, qui focalisent le poids le plus important. La place accordée à la réalisation des actions 8,17%, et celle donnée à la réalisation des actions de l'ANPE dans l'univers2 représente 6,54 %, du discours des femmes de cette classe d'age.

L'ensemble du discours des femmes de 26 à 33 ans s'attache à montrer l'importance de l'évaluation de l'O.I.S.P. dans le discours soit 28,6 %, à l'évaluation du suivi de ANPE dans l'univers2 soit 19 %, et à la réalisation des actions de Moïse dans l'univers1 soit 19 %.

Le discours des femmes de 18 à 25 ans se centre sur l'O.I.S.P. 19,2 %, l'attente du dispositif 13,4 %, les freins à la recherche d'emploi 11,5 %, et l'évaluation du suivi dans le cadre du dispositif soit 11,5 %.

Quant à L'ensemble du discours des hommes représentant 45.7 % du discours de l'ensemble des enquêtés, celui ci se distribue de la façon suivante :

- L'évaluation du suivi représente 30.10 % du discours.
- Réalisation des actions représente 20.3 %.
- L'estime de soi 14.6 % du discours
- L'évaluation de l'accueil représente 10.7 %

Parmi les hommes de 42 à 49 ans l'estime de soi et la confiance en soi représentent 18.5 % du contenu de leur discours. L'évaluation de l'accueil 16.7 %, et la réalisation des actions 14.8 %.

L'évaluation du suivi de l'ANPE dans l'univers<sup>2</sup> représente 9,2% du discours à poids égal avec les termes du recrutement.

Les hommes de 35 à 41 ans centrent leur discours sur les propositions d'action de l'ANPE 19.5 %, sur l'évaluation des OISP 14.3 % et sur l'évaluation du dispositif MOÏSE 11.9 %

Ces chiffres sont les plus représentatifs des discours de cette tranche d'age.

Le poids du discours des hommes de 26 à 33 ans se concentre sur l'évaluation du suivi dans le cadre de MOÏSE 29.4 %. L'accompagnement dans le cadre de l'ANPE occupe quant à lui 8,8% du discours de la classe d'age à égalité avec l'évaluation du suivi de l'ANPE.

Le contenu du discours des 18 à 25 ans se décompose en deux grandes tendances, l'une concerne l'évaluation du suivi représentée dans l'univers<sup>1</sup> avec 24.5 % et une centration des unités de sens sur les propositions d'action qui représentent 10.5 %.

Compte tenu de la faiblesse de l'échantillonnage des OISP « cinq agents du CCAS » il est difficile de construire des tendances qui soient significatives des discours produits et de leurs distributions dans les univers de catégories d'analyse du tableau n°3.

Pour autant, il est intéressant de constater la manière dont les OISP donnent de l'importance, dans leur discours, au poids occupé par les tâches prescrites dans le cadre du dispositif, 21% dans l'univers B, ainsi qu'au poids qu'ils accordent aux tâches effectuées en lien avec la fonction occupée.

L'évaluation du dispositif par les OISP représente 39% de l'univers C, les unités de sens sont aussi importantes concernant l'évaluation du suivi par l'OISP (33,7%), des manques qu'ils font du dispositif (22,1%)

De la même manière, on observe un poids important du discours concernant l'utilisation des outils de travail dans l'exercice de la mission avec (44,5%) des unités de sens dans l'univers D. Le travail en partenariat est aussi très présent dans le contenu du discours représentant(37,5%) des unités de sens de l'univers.

La répartition des unités de sens dans l'univers E montre l'importance dans le discours des OISP des représentations que ce font les opérateurs des effets de leur travail pour les publics du dispositif.

De façon analogue, il est curieux de constater la manière dont les OISP pensent pouvoir se représenter les difficultés de son public(univers F) à travers ses manques et la place qu'ils accordent dans le discours à l'adhésion des publics au dispositif.

Le travail de mise en catégorie du discours des OISP montre, malgré les précautions nécessaires à prendre compte tenu de la faiblesse du nombre d'opérateurs, l'intérêt de développer la démarche d'analyse en questionnant les relations de cause à effet entre les discours produits dans les univers C, D et F.

**TABLEAU N°3 DES CATEGORIES / OISP**

Adhésion de l'OISP au dispositif		Univers A		
Unités de sens	11			
Taux de représentation générale	2,8 %			
Taux de représentation dans l'univers	2,8 %			
Fonction de l'OISP		Univers B		
	Proposition d'action par l'OISP	Tâches prescrites par le dispositif	Tâches effectuées par l'OISP	Qualités requises pour le poste
Unités de sens	17	23	45	25
Taux de représentation générale	4,3 %	5,8 %	11,3 %	6,3 %
Taux de représentation dans l'univers	15,3 %	21 %	41 %	22,7 %
Evaluation du dispositif		Univers C		
	Evaluation du dispositif par l'OISP	Evaluation de l'accueil par l'OISP	Evaluation du suivi par l'OISP	Evaluation des manques du dispositif par l'OISP
Unités de sens	37	5	32	21
Taux de représentation générale	9,3 %	1,2 %	8,1 %	5,3 %
Taux de représentation dans l'univers	39 %	5,2 %	33,7%	22,1%
Eléments mis à disposition de l'OISP		Univers D		
	Outils et moyens	Evaluation des outils	Actions en partenariat	Evaluations de l'OISP du travail en réseau
Unités de sens	45	7	32	17
Taux de représentation générale	11,3 %	1,8 %	8,1 %	4,3 %
Taux de représentation dans l'univers	44,5 %	6,9 %	31,7 %	16,9 %
Effets sur le bénéficiaire		Univers E		
	Propos tenus par l'utilisateur par rapport aux freins à l'emploi	Réalisations d'action	Estime de soi et confiance en soi	
Unités de sens	3	12	8	
Taux de représentation générale	0,7 %	3 %	2 %	
Taux de représentation dans l'univers	13,2 %	52,1 %	34,7 %	
Regards portés sur l'utilisateur		Univers F		
	Constats des manques de l'utilisateur par l'OISP	Evaluation par l'OISP de l'adhésion des bénéficiaires		
Unités de sens	19	25		
Taux de représentation générale	4,8 %	6,3 %		
Taux de représentation dans l'univers	43,2 %	56,8 %		
ANPE		Univers G		
	Evaluation du suivi			
Unités de sens	7			
Taux de représentation générale	1,8 %			
Taux de représentation dans l'univers	1,8 %			
Mission Locale		Univers H		
	Evaluation du suivi	Propositions d'actions		
Unités de sens	4	2		
Taux de représentation générale	1 %	0,5 %		
Taux de représentation dans l'univers	66,7 %	33,3 %		

## 4° PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS

### 4.1) Les effets de l'accompagnement à travers le discours des acteurs

Nous avons pu souligner qu'un des objectifs principaux du dispositif MOISE vise à favoriser un parcours allant de l'exclusion à l'emploi en s'appuyant sur un accompagnement des bénéficiaires personnalisé et renforcé.

Cet accompagnement est un enjeu fort en terme de plus value d'utilité sociale d'un tel dispositif car c'est de sa qualité que va dépendre la possibilité de redonner la parole à ceux qui n'avaient plus d'expression dans l'espace public, de donner les moyens du positionnement de l'autonomie de l'action, de favoriser la participation dans une logique de dynamique de mobilisation retrouvée.

#### 4.1.1) Du côté des bénéficiaires

##### a) un suivi personnalisé

L'accompagnement par l'OISP est davantage suivi et jugé moins formel que celui dispensé par l'ANPE. Le fait d'avoir toujours le même interlocuteur est jugé comme étant important par la plupart des usagers. Le dispositif MOISE de par la relation à un interlocuteur unique favorise la confiance au dispositif des bénéficiaires.

##### b) le respect du rythme des bénéficiaires

La qualité de fréquence des entretiens-un entretien tous les 15 jours- et le temps consacré à la personne lors de rendez-vous ou de communications téléphones sont soulignés par les bénéficiaires, en particulier les femmes. Le temps de l'entretien est ainsi souligné comme facilitant la création de lien avec l'OISP et permet de multiplier les situations de rencontre et la possibilité de sollicitation.

« On se sent davantage soutenus, aidés », avec le sentiment d'être écoutés « le suivi est régulier, rigoureux et de qualité », et contribue à remobiliser la personne dans sa capacité à être et à agir.

##### c) le respect de la personne

Les bénéficiaires insistent sur l'importance de la valorisation induite par le comportement rassurant des OISP, le fait de ne pas se sentir jugé revient également « les gens nous regardent autrement », « avant d'aller aux entretiens, j'avais une boule au ventre, maintenant ça va mieux »

d) la qualité relationnelle

Les bénéficiaires soulignent les qualités humaines de l'OISP -« humain », « gentillesse », « nous met à l'aise », « à l'écoute »

e) une prise en compte de la personne dans sa globalité

Si l'objectif premier de l'accompagnement reste ciblé sur les emplois et qu'à travers les rencontres peuvent être abordées les difficultés rencontrées face à la réalisation de CV, de lettres de motivation, de candidatures, de prises de contacts, d'autres modalités d'accompagnement davantage ciblées sur les difficultés sociales (logement, santé, financier...) sont soulignées.

f) le sentiment de bénéficier d'actions concrètes

« Ici, ils font tout pour qu'on y arrive », « on nous prépare pour être capable de répondre aux offres d'emploi » Les bénéficiaires repèrent des actions concrètes qui concernent leur retour à l'emploi.

g) un engagement réciproque

La signature du contrat d'accompagnement (adhésion du dispositif) qui n'a aucune valeur au juridique du terme est mentionnée par les bénéficiaires. La signature de ce contrat semble avoir une valeur symbolique qui contribue à remobiliser la personne, cet engagement étant perçu comme réciproque.

L'analyse de ces entretiens laisse donc clairement apparaître que la plus-value « relationnelle » du dispositif MOISE par rapport aux dispositifs de droit commun, en particulier l'ANPE, est clairement repérée par les bénéficiaires.

Ils ont le sentiment d'être reconnus, respectés, pris en compte dans leur globalité et qu'on leur accorde le temps dont ils ont besoin pour pouvoir « avancer »

La qualité relationnelle à la fois du fait de la personnalisation du suivi, et des qualités d'écoute, d'accueil des OISP semblent ici déterminantes pour l'engagement des personnes et ont un impact identifié en terme de confiance et d'estime de soi des personnes suivies.

La notion de plus value chez les bénéficiaires semble résider, en définitive, davantage dans la personne qui l'accompagne que dans le dispositif lui-même.

#### 4.1.2) Du côté des OISP

L'évaluation du dispositif par les OISP ne permet pas de mettre en évidence des critères communs sur lesquels pourraient se fonder l'accompagnement, chaque accompagnement étant présenté comme spécifique et singulier. Cependant, il ressort de façon claire :

##### h) le respect du rythme de la personne

Tous les OISP mentionnent l'importance du respect du rythme du bénéficiaire « on avance étape par étape », « on prend le temps » La fréquence des rencontres et la souplesse, en la matière, du dispositif MOISE sont soulignées. La notion de disponibilité est soulignée comme un enjeu important de ce dispositif.

##### i) la qualité de l'écoute

Les OISP ont le sentiment que le besoin d'écoute est satisfait, la qualité de l'écoute, la relation sécurisante qu'elle permet sont bien repérées comme des enjeux importants de ce dispositif.

##### j) le respect de la personne

La largesse d'esprit, la capacité de se remettre en question, la prise en compte de la personne telle qu'elle est sont des compétences nécessaires qui apparaissent dans la plupart des entretiens.

##### k) un impact sur l'estime de soi

La confiance retrouvée, la valorisation de la personne, l'impact positif sur l'estime de soi des personnes suivies ont été repérées comme des critères d'évaluation de ce dispositif par certains OISP.

Si là encore, l'objectif premier de l'accompagnement reste ciblé sur l'emploi, les conditions prévues par le dispositif sont identifiées comme permettant une qualité relationnelle qui est un réel atout dans la compréhension et la prise en charge des bénéficiaires.

Les notions de travail en équipe, de partenariat, de travail en réseau semblent au cœur des pratiques. Cependant, si la finalité est bien que la personne puisse réintégrer les dispositifs de droit commun, par comparaison, la qualité relationnelle que les bénéficiaires trouvent dans le dispositif MOISE semble renforcer l'image dégradée du fonctionnement des autres dispositifs, et le recours presque exclusif au dispositif MOISE.

Nous sommes peut-être là face à un effet paradoxal puisque le but initial est bien que la personne puisse se réinscrire dans les dispositifs de droit commun.

La plus-value « relationnelle » n'en reste pas moins un atout majeur de ce dispositif et ainsi les OISP quand ils s'auto évaluent manifestent avant tout un besoin de formation dans ce domaine en terme de techniques d'entretien et d'éléments sur la psychologie de l'adulte.

## CONCLUSION

Dès 1992, Didier Demazières dans ses travaux sur le chômage de longue durée<sup>43</sup> avait mis en évidence que les dispositifs de traitement du chômage sont au cœur d'un processus de catégorisation sociale en opérant la distinction entre « les chômeurs ordinaires » qui relèvent d'une logique de placement direct dans l'emploi par l'intermédiaire des dispositifs de droit commun (en particulier l'ANPE) et ceux qui appartiennent à des catégories cibles qu'il nommait les candidats à l'insertion.

Catégories aux « bords flous » qui définissent avant tout une position aux marges du marché du travail mais non en dehors, aux frontières du chômage mais non définitivement dans la sphère de l'inactivité.

Le chômage de masse a ainsi induit un brouillage des catégories de représentation des identités face au travail, pour un nombre de plus en plus important d'individus.

Cette « incertitude identitaire » va placer l'interaction entre « les demandeurs d'identité » (les chômeurs de longue durée) et les « offreurs d'identité » (les agents professionnels de l'emploi) au cours d'un enjeu fondamental de négociation identitaire<sup>44</sup>

C'est dans cette confrontation marquée par l'incertitude que sont produites des catégories identitaires nouvelles qui vont être déterminantes dans la dynamique d'insertion de l'individu.

On peut dès lors, lire la place centrale qu'occupe la question de la qualité relationnelle tant dans le discours des OISP que dans celui des bénéficiaires du dispositif MOISE au regard de cet enjeu de négociation identitaire que l'on vient de décrire.

En effet, le public « cible » du dispositif MOISE constitue cette catégorie de personnes (que nous décrit D. Demazières) qui n'a pu « négocier » avec les agents professionnels de l'emploi (cf. leur discours sur l'ANPE) d'autres logiques

---

<sup>43</sup> Demazière Didier. Le chômage en crise ? La négociation des identités des chômeurs de longue durée, PUL 1992.

<sup>44</sup> cf. les travaux de Dubar Claude sur la question, la socialisation, construction des identités sociales et professionnelles, Armand Colin, 1991.

que celle d'un retrait/exclusion progressif, mais bien souvent définitif, de l'emploi.

Le dispositif MOISE ouvre d'autres « espaces de possible », offre d'autres catégories identitaires au regard de l'emploi que celles qu'ils s'étaient vu octroyer jusqu'alors.

Le sentiment que des « attributs individuels » tels que l'âge, la santé, leurs difficultés sociales, leur niveau de qualification, puissent être lus autrement que comme des « handicaps irréversibles » pour l'accès à l'emploi,

- Que leur revendication de vouloir travailler puisse être entendue et donc légitimée par un agent professionnel de l'emploi (l'OISP)
- Que des actions concrètes puissent leur être proposées,
- Que quelqu'un prenne la peine de les écouter et donc les reconnaisse tel qu'ils sont,

Va favoriser, ce que Claude Dubar appelle une transaction identitaire et permettre aux bénéficiaires de passer d'une logique retrait/exclusion à une dynamique d'activation/mobilisation signifiant pour eux la reconnaissance de leur statut de demandeur d'emploi.

L'accompagnement des bénéficiaires et la qualité relationnelle que le dispositif MOISE permet et favorise est bien dans ce sens un enjeu central de la plus value sociale de ce dispositif par rapport aux dispositifs de droit commun.

Les bénéficiaires en mettant en exergue ces notions dans le discours qu'ils peuvent tenir sur l'évaluation de ce dispositif et les OISP qui revendiquent en matière de professionnalisation l'acquisition de compétences en matière de conduites d'entretien et des savoirs sur « la psychologie de l'adulte » ne s'y trompent pas...

## BIBLIOGRAPHIE

Enquête DREES - n°300 « Insertion sociale et conditions de vie des bénéficiaires des minima sociaux » - mars 2004.

De l'intérêt général à l'utilité sociale. La reconfiguration de l'action publique entre Etat, associations et participation citoyenne. Sous la direction de X. Angel, M. Hély, A. Péyrin et H. Trouvé. L'Harmattan - Logiques sociales. 2006

Le travail face à la mesure de l'utilité sociale dans le parcours d'insertion. Sous la direction de Belhaj M. Gosset F. Lalande P. Document inédit AFERTES/ Régie de quartier Impulsion Carvin. 2006

L'Humanité- 5/02/05 « Des travailleurs pauvres souvent invisibles »

BRIXL Omar, médecin, conseiller technique auprès du comité français d'éducation pour la santé - « précaires et chômeurs en souffrance », Convergence n°178, janvier 1999

DEMAZIERE Didier - Le chômage de longue durée - Que sais-je ? - PUF - Paris - 1995 -P79

DEMAZIERE Didier Le chômage en crise ? La négociation des identités des chômeurs de longue durée, PUL, 1992.

DEJOURS Christophe - souffrance en France - seuil collection l'histoire immédiate

DUBAR Claude La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles, Armand Colin, 1991.

DUCLOS H. Quelles pratiques des associations ? DNPT. Juillet-septembre 2001

DURANT J.Pierre,WEIL R. SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE. VIGOT 1990

JACQUART Albert, in Convergence n°178 opcit

LAFOSSE Bruno, in Convergence n°178 opcit

MANGIN J. - De l'utilité sociale - DPNT. Octobre/décembre 2001

PLA Anne « Conditions de vie et accès à l'emploi des bénéficiaires des minima sociaux » DREES - 2003

NIZARD Alfred, in *Convergence* n°178 opcit

RIFAI Nabil - Le chômage et le chômeur de longue durée - Les médiateurs de l'emploi à l'épreuve des faits - L'Harmattan - Paris - 1996 - p.145

TANIA Angelo article paru dans l'Humanité en date du 5/02/05 « des travailleurs pauvres souvent invisibles »

Dossier : Travail des femmes : une irrésistible ascension (n° 37/10/1999)

#### SOURCES INTERNET

[Http://fr.wikipedia.org/wiki/choc\\_p%C3%A9trolier](http://fr.wikipedia.org/wiki/choc_p%C3%A9trolier)

[Http://management.journaldunet.com/dossiers/05091000cdi/chiffres.shtml](http://management.journaldunet.com/dossiers/05091000cdi/chiffres.shtml)

[Http://www.guidedu-travail.com/cjomeurs-de-longue-duree.html](http://www.guidedu-travail.com/cjomeurs-de-longue-duree.html)

[Http : //www.ires.fr.org/files/communications/TRAVP.pdf](http://www.ires.fr.org/files/communications/TRAVP.pdf) - Enquête de l'IRES - Mars 2003

[Http://www.senat.fr](http://www.senat.fr) - rapport n°435 « Entreprises et jeunes diplômés » 28 juin 2006

[www.diplomatie.gouv.fr/label\\_France/France/dossier/femmes/03\\_travail.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/label_France/France/dossier/femmes/03_travail.html)

[www.lemonde.fr/journalectronique/donnes/protege/20061](http://www.lemonde.fr/journalectronique/donnes/protege/20061)

[www.sciences\\_humaines.com/ L- interim, un - nouveaumode-de-vie\\_fr-14683.html](http://www.sciences_humaines.com/L-interim_un_nouveaumode-de-vie_fr-14683.html)

[www.travail.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques/etudes-recherche/publication-dares/...](http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques/etudes-recherche/publication-dares/...)